

La santé et la sécurité psychologiques constituent la base d'un milieu de travail inclusif et diversifié qui protège et promeut le bien-être de tous les employés. **Comprendre les expériences des employés est le fondement de l'approche fondée sur les données de *Bien dans mon travail* pour favoriser le bien-être au travail.** L'équipe de *Bien dans mon travail* a aidé 11 conseils scolaires canadiens à mettre en œuvre l'enquête *Protégeons la santé mentale au travail* entre février 2023 et mars 2024. Les domaines les plus forts et les plus préoccupants étaient remarquablement similaires dans tous les conseils.

Domaines avec le plus haut degré de satisfaction

1. Engagement (78 %)
2. Protection de la sécurité physique (71 %)
3. Courtoisie et respect (66 %)

Domaines les plus préoccupants

1. Équilibre (57 % ont des préoccupations importantes ou sérieuses)
2. Compétences et exigences psychologiques (55 %)
3. Reconnaissance et récompenses (51 %)

45 %*
des employés ne se sentent pas en sécurité pour s'exprimer au travail
*fourchette de 34 à 68 %



PROTECTION PSYCHOLOGIQUE



26 % des employés ont exprimé des préoccupations importantes ou sérieuses concernant la **protection psychologique**. Ce facteur étant lié aux responsabilités légales de l'employeur, toute préoccupation à ce sujet doit être prise au sérieux.

11-28 %

ont déclaré avoir été harcelés (verbalement, physiquement ou sexuellement) au travail

14-24 %

ont signalé un traitement injuste en raison d'une maladie mentale

15-25 %

ont déclaré avoir été victimes de discrimination au travail

17-32 %

ont signalé des intimidations au travail

Au moins **4 employés sur 5 ont déclaré un épuisement professionnel** au travail dans chacun des conseils scolaires concernés. Dans certains groupes d'employés et conseils scolaires, les taux atteignent 100 %.

L'épuisement professionnel est un phénomène complexe influencé par trois composantes principales :¹

- **Les exigences du travail :** Charge de travail ingérable et/ou manque de ressources pour gérer la charge de travail.
- **Le contrôle du travail :** Manque d'autorité sur la manière, le lieu et le moment où le travail est effectué ; participation insuffisante aux décisions liées au travail.
- **Les relations de travail :** Conflit ou relation(s) malsaine(s) avec le superviseur, le directeur ou les collègues.

91 %

des employés ont déclaré se sentir épuisés dans leur travail

86 %

ont indiqué que leur vie familiale est affectée par le travail

84 %

ont rapporté que le travail menace leur santé psychologique



74 % des employés ont signalé qu'ils se sentent seuls au travail. Ce chiffre est préoccupant, car la solitude a un impact sur la santé aussi fort que le tabagisme et la sédentarité.² Les raisons pour lesquelles les employés se sentent seuls au travail ne sont pas connues.



49 % des employés ont exprimé des préoccupations importantes ou sérieuses concernant la **confiance réciproque des employés et de la direction**. Cependant, les réponses varient de 22 % à 78 %, ce qui indique une variabilité entre les conseils scolaires.

PARTICIPATION ET INFLUENCE

Donner une voix aux employés en milieu de travail devient un facteur clé pour favoriser le bien-être. De plus en plus, la recherche suggère un lien étroit entre le sentiment d'être entendu, le fait d'avoir un certain contrôle sur son travail et le bien-être de ses employés, et par conséquent, la réduction potentielle de l'épuisement professionnel.

Malheureusement, **la moitié des employés (49 %) ont exprimé des préoccupations sérieuses ou importantes au sujet de leur capacité à participer aux décisions qui affectent leur travail. Deux employés sur trois (67 %) ont exprimé des préoccupations sérieuses ou importantes au sujet de leur possibilité d'avoir leur mot à dire sur la façon dont ils gèrent les changements organisationnels qui les affectent.**